# Bulletin aux POMICULTEURS

Volume: Vol.40 n°10 Date: 24 mai 2018

## Éditorial de la présidente

Rencontre avec le cabinet du ministre

Le 9 mai dernier, je rencontrais en compagnie de M. Daniel Ruel, directeur général des PPQ, M. Pierre-Luc Daigle, le nouveau chef de cabinet du ministre de l'Agriculture, et M. Alain Dubé, conseiller politique au cabinet du ministre de l'Agriculture, pour faire un suivi de nos demandes évoquées lors de notre AGA. Il a été question du Programme de modernisation des vergers, du salaire minimum, de la sécurité du revenu et également de la confusion sexuelle.

#### Programme de modernisation des vergers

Tel que convenu lors de l'AGA, nous avons discuté des propositions d'améliorations au Programme afin d'en faciliter l'accès et d'atteindre les objectifs visés par celui-ci. Le cabinet nous a confirmé qu'il allait analyser les possibilités de modifications en prenant en considération nos demandes. Nous devrions obtenir un suivi en juin de leur part. Nous souhaitons que ce dossier soit réglé avant la nouvelle récolte, nous allons donc faire un suivi avec eux au cours du prochain mois. J'en profite pour inviter tous les producteurs à consulter ce programme et analyser leur éventail variétal. Cette action est cruciale pour conserver notre compétitivité et pérennité.

#### Sécurité du revenu

Les discussions ont principalement porté sur la problématique des arrimages cumulés. Nous avons proposé des alternatives pour que l'ASRA joue pleinement son rôle dans notre secteur. Malheureusement, aucun engagement ni réponse n'a été formulé de la part du cabinet. Nous devrons prévoir d'autres rencontres avec le cabinet et La Financière afin de faire avancer ce dossier.

#### Salaire minimum

Lors de l'AGA, le ministre avait clairement indiqué que le salaire minimum augmenterait graduellement et qu'annuellement, une étude des impacts serait réalisée. Nous avons profité de cette rencontre pour présenter les revendications communes de la Table horticole concernant la hausse du salaire minimum. Une rencontre, à ce sujet, a également eu lieu le 15 mai dernier avec d'autres groupes horticoles et le ministre, M. Laurent Lessard. Celui-ci a exprimé qu'il favoriserait la mise en place d'un crédit d'impôt à titre de solution et qu'il s'engageait à créer une Table de travail sur le salaire minimum au MAPAQ. Un sondage a été créé par la Table horticole à ce sujet (détails en page 3).

#### **Confusion sexuelle**

Nous avons profité de l'occasion pour demander au MAPAQ d'intervenir rapidement pour soutenir l'achat des diffuseurs pour la confusion sexuelle contre le carpocapse de la pomme puisque le programme Prime-Vert a pris fin le 31 mars 2018 et que le secteur était toujours en attente pour le renouvellement du programme. Des initiatives pour la mise en place d'une aide d'urgence étaient en cours, mais les PPQ ont profité de l'occasion pour rappeler l'importance de ce programme. Nous sommes donc très heureux de l'annonce du MAPAQ, le 14 mai dernier, dévoilant le *Programme d'appui à l'utilisation d'agents biologiques et de phéromones visant la réduction des risques liés aux pesticides par les entreprises agricoles*. (détails en page 2)

En ce temps de l'année, je nous souhaite une température clémente afin de pouvoir produire des belles et bonnes pommes comme nous savons et aimons tant le faire. Pour les producteurs offrant l'autocueillette, assurez-vous que votre fiche sur le site Internet lapommeduquebec soit à jour. Cet outil est gratuit et vous permet d'atteindre de nombreux cueilleurs potentiels.

Bonne saison!

Stéphanie Levasseur, votre présidente

## ASSURANCE RÉCOLTE ET BRUNISSEMENT VASCULAIRE

Les producteurs qui ont eu des lots de pommes touchés par des problèmes de brunissement vasculaire pourraient être admissibles à une indemnité au Plan B de l'assurance récolte. Veuillez contacter votre centre de service de La Financière agricole du Québec pour de plus amples informations.

1-800-749-3646 www.fadq.qc.ca

#### **OFFRE DE COURS - U+**

Voici les cours offerts en mai et juin :



- Pratiques de lutte intégrée sur les colonies d'abeilles, 26 mai 2018.
   Plus de détails
- Secourisme en milieu de travail en espagnol, 7 juin 2018
   Plus de détails
- Utilisation des **pesticides** sous surveillance, en ligne
- Webinaire Comment réussir sa transition biologique, En différé

#### AIDE FINANCIÈRE DISPONIBLE EN 2018 POUR LA CONFUSION SEXUELLE CONTRE LE CARPOCAPSE DE LA POMME

Source: IRD

Pour 2018, les frais d'achat des diffuseurs et des pièges Delta sont subventionnés à 70 % par le *Programme d'appui à l'utilisation d'agents biologiques et de phéromones visant la réduction des risques liés aux pesticides par les entreprises agricoles*. Ce programme permet une aide financière maximale de 12 000 \$ par exploitation agricole. Consultez les détails du Programme ou parlez-en à votre conseiller pomicole.

Depuis 2010, l'utilisation de la confusion sexuelle pour lutter contre le carpocapse de la pomme permet de réduire les insecticides dans les vergers québécois. Au Québec, de 2015 à 2017, les superficies sous confusion sexuelle ont sextuplé passant de 254 ha à 1521 ha. Dans les vergers utilisant cette méthode de lutte, le nombre d'applications d'insecticides visant le carpocapse de la pomme a diminué de 30 % dès la première année et de 54 % deux ans après le début de l'utilisation de la confusion sexuelle.



La méthode de la confusion sexuelle contre le carpocapse de la pomme a été synthétisée dans 4 fiches techniques :

- Principes de base et aide financière disponible
- Calcul du patron d'installation des diffuseurs
- Installation des diffuseurs (ISOMATE®-CM/OFM TT)
- Observation hebdomadaire et traitement insecticide

## MODIFICATION RÈGLEMENTAIRE DU CODE DE GESTION DES PESTICIDES : DES CHANGEMENTS DE PRATIQUES EN VUE



Le 19 février dernier, la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC) a annoncé officiellement les modifications apportées au Code de gestion des pesticides. Le gouvernement avait communiqué ses intentions, il y a quelques temps déjà, en mettant en place la Stratégie québécoise sur les pesticides. L'objectif de cette stratégie est de réduire l'utilisation des pesticides les plus à risque.

Voici donc les principales modifications au Code qui toucheront les entreprises pomicoles :

- Depuis le 8 mars 2018, la tenue obligatoire d'un registre de pesticides.
- Dès le 1<sup>er</sup> avril 2019, il sera nécessaire que les producteurs agricoles obtiennent une justification agronomique et une prescription agronomique pour l'utilisation du clothianidine (Cluch), de l'imidaclopride (Admire) et du thiaméthoxame (Actara).

Le tableau suivant dresse un portrait des informations exigées : celles
 qui sont déjà consignées dans les registres CanadaGAP ainsi que celles
 qui devront être ajoutées afin de les rendre conformes aux nouvelles
 exigences du ministère de l'Environnement.

<sup>1</sup> Ceci est un résumé des nouvelles exigences. Le lecteur doit se référer au Code de gestion des pesticides et au Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides ainsi que les règlements les modifiant.

### Adaptation du registre CanadaGAP aux nouvelles exigences provinciales<sup>1</sup>

Informations déjà consignées dans les registres de CanadaGAP	Informations à ajouter aux registres CanadaGAP
Pour tous les pesticides (classes 1 à 3A)	
nom, adresse, numéro de téléphone et courriel du producteur (et des propriétaires, s'il y a lieu)  lieu de l'application (ex.: numéro du champ ou de la serre)  date de l'application  nom du titulaire du certificat qui a réalisé l'application ou qui en a assumé la surveillance, son numéro de certificat  objet du traitement (ex.: culture, bâtiment), sa superficie, son volume ou sa quantité  nom des pesticides, numéro d'homologation le cas échéant, quantités utilisées	<ul> <li>raisons justifiant l'application (ex. : nom de l'insecte ou de la maladie)</li> <li>matière active du pesticide</li> </ul>
Pour les pesticides visés par une justification et une prescription agronomique, à compter du 1er avril 2019*	
	Numéro de la justification agronomique     Nom de l'agronome qui a signé la justification agronomique, son numéro de membre de l'OAQ
Pour les pesticides de la classe 3A, à compter du 8 septembre 2018**	
	Espèce végétale     Quantité de semences

\*Pesticides visés par une justification et une prescription agronomiques : atrazine, chlorpyrifos, clothianidine, imidaclopride et thiaméthoxame.

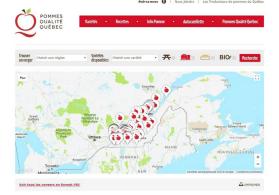
Le MDDELCC a aussi annoncé certains ajustements suite aux consultations :

- **Faisant suite aux revendications des PPQ**, le ministère a modifié la définition des immeubles protégés afin d'inclure uniquement les bâtiments abritant des êtres vivants (humains et animaux).
- En situation d'urgence, il est possible d'obtenir une prescription agronomique pour appliquer un des pesticides visés par les justifications agronomiques et prescriptions. La justification agronomique pourra suivre dans les 2 jours ouvrables suivant la délivrance de la prescription.

Obtenir plus d'information sur le Règlement modifiant le Code de gestion des pesticides.

<sup>\*\*</sup>Pesticides de la classe 3A: néonicotinoïdes (clothianidine, imidaclopride, thiaméthoxame) enrobant les semences de ces cultures: avoine, blé, canola, maïs-grain, maïs fourrager, maïs sucré, orge et soya.





#### **AUTOCUEILLETTE**

C'est plus de **260 000 visiteurs uniques** qui ont consulté le site Internet <u>lapommeduquebec</u>. <u>ca</u>. Une augmentation de **57 %** depuis 2010. La section autocueillette, a elle seule, génère plus de **66 587 vues uniques et 102 285 pages vues.** Un service offert **gratuitement** par les PPQ aux producteurs membres permettant de rejoindre de nombreux visiteurs potentiels à votre verger.

Vous souhaitez ajouter votre verger?
Vous aimeriez mettre à jour votre fiche en ajoutant : photos, nouvelle variété, nouveau service, nouvelle certification, etc?

Complétez le formulaire d'inscription ou communiquez avec M<sup>me</sup> Catherine Kouznetzoff.

Il n'est pas nécessaire de payer pour afficher votre verger sur d'autres sites Internet regroupant des producteurs offrant de l'autocueillette. Les PPQ offrent le service GRATUITEMENT à ses membres et LAPOMMEDUQUEBEC est le site le mieux référencé sur les moteurs de recherche.

#### **RÉÉVALUATION DU CAPTANE - ARLA**

Faisant suite à une décision de l'ARLA le 10 mai dernier, l'application du captane sur les arbres fruitiers, dont les pommiers, est maintenue. Cependant, de nouvelles mesures de réduction des risques seront ajoutées sur l'étiquette des différents produits d'ici les deux prochaines années.

Pour plus de détails.

#### **TOURNOI DE GOLF AU COEUR DES FAMILLES AGRICOLES**

Pour une 3<sup>e</sup> année, l'UPA, conjointement avec Au cœur des familles agricoles, organise le tournoi de golf annuel au profit de cet organisme, le 16 août prochain.

Pour plus de détails

#### CONCOURS DE LA FAMILLE AGRICOLE DE L'ANNÉE

L'UPA invite les producteurs à s'inscrire au Concours la Famille agricole de l'année. Famille pomicultrice, n'hésitez pas à participer!

Pour plus de détails

#### RECHERCHE DE PARTICIPANTS - PRINTEMPS/ÉTÉ 2018

Le projet vise à documenter les situations de contact cutané avec les pesticides présents dans votre environnement de travail et vos pratiques de travail développées pour vous protéger. Votre participation consisterait principalement, lors de votre travail au verger, à porter une combinaison\* de la marque Tyvek® à 4 reprises, lors de la préparation-remplissage du pulvérisateur et lorsque vous effectuez des travaux au verger après pulvérisation. À la fin de votre tâche, le Tyvek® sera envoyé à un laboratoire pour analyser la présence de pesticides.

\*fournie gratuitement par l'équipe de recherche

Pour plus de détails et/ou participer

#### RÈGLEMENT DE L'INDICATION DE L'ORIGINE DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS AU QUÉBEC

Depuis le 9 mai dernier, le Règlement sur l'indication de l'origine des fruits et légumes frais est de nouveau en vigueur, suite à son abrogation le 25 juillet 2016. L'origine des fruits et légumes frais cultivés au Québec et préemballés en vue de la vente doit être indiquée en caractères apparents et indélébiles, sur leur emballage ou leur contenant, au moyen de l'expression « Produit du Québec », « Cultivé au Québec » ou « Récolté au Québec ». L'expression comprenant la dénomination du fruit ou du légume jointe à la mention « du Québec » peut aussi être utilisée. Lorsque les fruits ou les légumes frais cultivés au Québec sont vendus en vrac au détail, l'indication de l'origine doit être placée à proximité de ceux-ci de façon à ce qu'il n'existe aucune incertitude quant aux fruits ou légumes auxquels elle se rapporte. De plus, toute publicité relative à la vente de fruits ou de légumes frais cultivés au Québec doit faire mention de leur origine.



#### PROGRAMME DE PAIEMENTS ANTICIPÉS (PPA) - VOLET PRINTANIER CAMPAGNE 2018-2019

Pour les producteurs qui voudraient se prévaloir de cette avance, veuillez communiquer avec M<sup>me</sup> <u>Catherine Kouznetzoff</u>.

\*Si vous prévoyez venir à nos bureaux , veuillez prendre un rendezvous en téléphonant au 450 679-0540, poste 8586.\*

#### **HAUSSE DU SALAIRE MINIMUM**

Un sondage sur l'impact de la hausse du salaire minimum sur votre entreprise est en ligne. Votre participation est essentielle! Participez au sondage





#### Rencontres pour aborder la crise de la main-d'œuvre

Des rencontres entre le CCH et des ministres fédéraux ont eu lieu au début mai afin de discuter des nombreux problèmes reliés à la pénurie de main-d'œuvre, aux délais dans le traitement des demandes (y compris les EIMT\*) et aux défis pour maintenir la confiance du public. Emploi et Développement social Canada (EDSC) a annoncé officiellement qu'il lancera un examen des normes de service des EIMT et qu'il a rationalisé le processus pour remplacer et transférer les travailleurs, en éliminant l'exigence relative à la publicité de deux semaines. Ce changement entre en vigueur immédiatement et il constitue une première étape positive de la rationalisation de ce programme. Note : À l'heure actuelle, les employeurs doivent encore remplir une EIMT. <u>Plus de détails</u>

#### Consultations dans le cadre de l'Examen du secteur de l'agriculture du PTET

À l'heure actuelle, le gouvernement du Canada mène des consultations à travers le pays sur l'Examen du secteur de l'agriculture primaire dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires (s'applique au volet de l'agriculture et au Programme des travailleurs agricoles saisonniers). En plus des consultations régionales en personne, il sera possible de fournir des commentaires:

- Au cours d'une téléconférence (en anglais et en français détails à confirmer)
- En remplissant un sondage en ligne (nous vous tiendrons au courant du moment où il sera disponible au cours des deux prochaines semaines)
- Dans le cadre des consultations écrites (le CCH vous demandera de présenter vos commentaires)

En fournissant vos commentaires, que ce soit en personne, au cours d'une téléconférence ou en ligne, veuillez prendre en compte la définition suivante de l'agriculture primaire que le CCH suggère au gouvernement d'utiliser à travers les ministères pertinents. <u>Plus de détails</u>

#### 29 mai – Montréal

Si vous êtes en mesure d'assister à l'une de ces consultations régionales, veuillez confirmer votre présence à Chloe Hutchison (<a href="mailto:chloe.hutchison@hkstrategies.ca">chloe Hutchison@hkstrategies.ca</a>). Veuillez aussi en informer Jennifer Babcock (<a href="mailto:jbabcock@hortcouncil.ca">jbabcock@hortcouncil.ca</a>).

#### Mises à jour des normes biologiques canadiennes

L'Office des normes générales du Canada (ONGC) a officiellement mis à jour ses Normes biologiques canadiennes. Les exploitants biologiques auront jusqu'au 12 avril 2019 pour se conformer à ces nouvelles exigences.

### **PPQ** en actions

## Rencontre avec La Financière agricole du Québec

Le 28 mars, le comité Coût de production et sécurité du revenu a assisté à une rencontre par visioconférience entre La Financière agricole du Québec. L'objectif étant de discuter des améliorations possibles au programme d'assurance récolte dans le secteur.

### Rencontre avec le cabinet du ministre

Le 9 mai dernier, M<sup>me</sup> Stéphanie Levasseur, présidente des PPQ, et M. Daniel Ruel, directeur général des PPQ, ont rencontré deux représentants du cabinet du ministre de l'Agriculture tel que présenté dans l'éditorial du présent bulletin.

### **Promotions**

## Campagne de promotion 2017-2018

La campagne a pris fin le 30 avril dernier. Dans le bulletin de juin, un résumé complet avec les résultats du sondage vous sera présenté.

### Facebook Pommes Qualité Québec

Vous prévoyez organiser des activités à votre verger? Nous pouvons les partager sur la page Facebook de Pommes Qualité Québec et sur le site Internet de lapommeduquebec.ca. Écrivez à M<sup>me</sup> Geneviève Périgny.

<sup>\*</sup>Évaluation de l'impact sur le marché du travail.

### L'Informations sur les marchés

## L'Info-Marchés

Consultez les publications

#### **Faits saillants**

- Hausse du prix des Honeycrisp dans l'État de WA
- Baisse du prix des Granny Smith du Chili
- Stabilité du prix des pommes à MTL



#### Évaluation de la section Informations sur les marchés

Dans un souci constant d'améliorer nos publications, les PPQ vous invitent à remplir ce **COURT** sondage. Votre participation est importante pour nous!

### Articles d'intérêt



Hausse des volumes expédiés aux É-U. pour la nouvelle variété Lemonde™, cultivée en N.-Z.



Tests de différents espacements avec des systèmes 2D et 3D et Vidéo 360°.



Cosmic Crisp ont été plantés en 2017.



On estime un fort déclin des volumes en Chine en raison d'importants épisodes de gel en avril.

## Communiqués Consultez les publications

Décisions du comité de prix de la pomme destinée à la transformation du 10 mai 2018 :

• Prix révisé à la hausse (rétroactif au 1er mai)

Décisions du comité de prix de la pomme destinée à l'état frais du 8 mai 2018:

statu quo sur les prix déjà fixés, mais de prolonger les rabais jusqu'au 30 juin pour la variété McIntosh en sac pour les promotions ciblées et pour le commerce interprovincial et exportation.

# Événements à venir

Golf de l'AEPQ 7 juin Club de golf, Îles de Boucherville

Comité de prix frais

11 juin Conférence téléphonique

**CA des PPQ** 

18 juin Maison de l'UPA, Longueuil

Comité de gestion

20 juin Maison de l'UPA, Longueuil

Golf de l'AQDFL

11 juillet Club de Golf Le Versant

Réunion d'été de l'industrie pomicole canadienne 17 et 18 juillet

Summerland Colombie-Britannique



- Remorque avec compresseur
- Vibreur d'arbre
- Récolteuse
- Équiment pour transformation de la pomme

Consultez les annonces



